



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MOTION

Heure d'actualité relative au chômage de longue durée

Luxembourg, le 2 décembre 2021
Dépôt : Marc Spautz
Groupe politique CSV

La Chambre des Députés,

Considérant que selon les derniers chiffres de l'ADEM, le taux de chômage s'établit désormais à 5,4%, i.e. le niveau atteint entre octobre 2019 et février 2020,

Qu'en même temps, plus de la moitié des demandeurs d'emploi résidents disponibles sont inscrits auprès de l'ADEM depuis au moins 12 mois,

Que selon l'avis de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) relatif au budget de l'Etat pour 2022, il s'agirait d'un record historique qui serait par ailleurs symptomatique de l'existence de problèmes structurels sur le marché du travail,

Notant que la part des demandeurs d'emploi inactifs depuis plus de douze mois (qui ne sont ni en emploi, ni affectés à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité) a également augmenté en 2021 pour s'établir à 38% (après une part de 32% en 2020) (source BCL),

Considérant que toujours selon la BCL, « [I]es populations défavorisées (salariés souffrant d'un handicap ou d'une incapacité de travail partielle, chômeurs âgés et/ou faiblement qualifiés) sont particulièrement exposées à ce fléau »,

Invite le Gouvernement,

considérant les efforts oeuvrés par l'ADEM, à œuvrer pour une meilleure prise en charge individualisée des personnes touchées par le chômage de longue durée et à leur proposer des mesures ciblées, notamment au niveau de la formation et de la formation continue.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 2 décembre 2021

Le Secrétaire général,

Louise Schaeck

Le Président,

Fernand Evers

Bulletin de Vote (Vote par main levée)

Date: 02/12/2021 16:01:11

Scrutin: 3

Vote: MO 1 Prise en charge chomage LD

Description: Motion 1 - M. Spautz (CSV)

Président: M. Etgen Fernand

Secrétaire A: M. Scheeck Laurent

Secrétaire B: Mme Barra Isabelle

Approuvée

Le Président:



Le Secrétaire général:

